PRÉFACE

L'histoire médiévale des pays scandinaves, situés à la périphérie septentrionale de l'Europe et entrés assez tardivement dans le concert des royaumes d'Occident, reste peu connue en France du grand public, voire des moins profanes médiévistes. Elle est néanmoins des plus éclairante pour qui souhaite réfléchir sur le fonctionnement des sociétés médiévales et les systèmes de valeur qui les régissaient. Il est vrai que les sociétés nordiques, notamment en Norvège, présentent des caractères originaux : composée largement de paysans libres propriétaires de leur terre, siégeant au *þing*, l'assemblée délibérative de chaque canton, et portant, si besoin, les armes, la société norvégienne ne ressentit que faiblement l'impact d'institutions qui modelèrent nombre de pays plus méridionaux, comme la seigneurie, la châtellenie, la féodalité, le patrilignage. De plus, une riche littérature en langue vernaculaire –poésie scaldique et textes en prose – a préservé une culture qui plonge ses racines dans les temps antérieurs à la christianisation et qui a fait de tout temps la fierté des Norvégiens.

Bien des sagas médiévales, évoquant soit les temps païens soit des événements contemporains à leurs auteurs, ont fait récemment l'objet de traductions françaises. On ne saurait en dire autant des traités politiques, qui présentent pourtant un intérêt majeur. Écrit dans les années 1240-1260 à la cour du roi Hákon IV de Norvège, le long Konungs skuggsjá (Miroir au Prince) est certes accessible, depuis 1997, dans notre langue. Tel n'était pas le cas jusqu'à aujourd'hui du Discours contre les évêques, antérieur au Miroir, qui s'en inspire en partie. Remercions donc vivement David Brégaint, doctorant à l'université de Trondheim, le professeur Jan Ragnar Hagland de la même institution et Stéphane Coviaux, agrégé et docteur en histoire, d'avoir su mettre à la portée d'un public francophone cette traduction claire et précise, en vis-à-vis du texte original, établi avec soin, et de les avoir introduits d'une étude complète, érudite et profonde.

Le titre du *Discours contre les évêques* est significatif. Composé en 1198 ou 1199, ce pamphlet est précieux pour approfondir la controverse politique par excellence du Moyen Âge occidental, celle qui opposa l'Empire au sacerdoce, le césaropapisme à la théocratie et la royauté à l'épiscopat. Il nous renseigne en particulier sur la nature de la littérature polémique, leitmotiv de l'introduction du présent ouvrage. Il appartient, en effet, à la même catégorie des *libelli de lite*, composés dans l'Empire romano-germanique au cours de la querelle des Investitures par les partisans de l'Empereur et par leurs ennemis favorables au pape, ou des bulles et des lettres que Frédéric II Hohenstaufen et Innocent IV échangèrent de façon polémique au plus fort de leur conflit. Le *Discours* présente, cependant, une

différence de taille. Il n'est pas rédigé en latin, mais en vieux norrois, la langue vernaculaire compréhensible de tous. Il semble donc destiné à être lu à haute voix, à l'occasion des assemblées délibératives ou sur les parvis des églises. En cela, comme lorsqu'il use d'une rhétorique empruntée à l'éloquence orale traditionnelle, son auteur anonyme puise à la tradition norvégienne. Il ne dédaigne pas pour autant l'autorité que dégage le latin, langue dans laquelle il cite le Nouveau Testament, les Pères de l'Église et des décisions conciliaires, rassemblés pour la plupart dans le *Décret* de Gratien, la grande compilation canonique établie autour de 1140. Il les traduit néanmoins au coup par coup, en déformant au passage leur sens dans un but ouvertement partisan.

La nature polémique du Discours est à la hauteur de la violence des guerres de succession qui, en 1184, ont mené au trône de Norvège Sverrir, un prêtre défroqué se prétendant le fils bâtard du roi Sigurðr II Munn (†1155). Une partie de l'épiscopat local, qui lui préfère d'autres candidats plus dans la norme, décrie son usurpation, et obtient même son excommunication par le pape. Conscient que pour prendre et garder le pouvoir la plume vaut autant, si ce n'est plus, que l'épée, Sverrir dicte le début de sa propre saga, tout à son avantage. Il prononce partout des discours, où il fait preuve de talents oratoires et de capacité de persuasion. Il passe, enfin, la commande du Discours contre les évêques, probablement à un clerc formé dans les écoles de Paris. L'ouvrage présente plusieurs arguments en faveur de l'obéissance due au nouveau roi. Il commence notamment par l'évocation de la société en tant que corps dont tous les organes et les membres doivent vivre en parfaite harmonie pour éviter la mort. Par conséquent, la contestation du pouvoir royal ne peut qu'entraîner l'effondrement des institutions garantissant la justice et la paix. Elle est source de malheur. Face à la tendance théocratique de l'épiscopat, le Discours défend la supériorité d'une royauté instituée par Dieu, devant qui le roi est responsable. Le texte rejette donc la médiation de l'Église entre Dieu et le souverain : « Le roi est placé au-dessus de toutes les dignités », peut-on y lire. C'est pourquoi les évêgues n'ont qu'à se soumettre, en dépit des privilèges accordés naguère par le roi Magnús V Erlingsson, le rival que Sverrir avait vaincu et tué à la bataille navale de Fimreití (1184).

Autant que de l'argument d'autorité ou de la théologie politique savante, la plupart des positions du *Discours* relèvent d'une attaque en règle des évêques, accusés de toutes les tares : simonie ou trafic des sacrements et biens ecclésiastiques, nicolaïsme ou luxure, violence par les armes, corruption, vol, faux témoignage... L'excommunication, poursuit le *Discours*, que de personnages aussi immoraux et nuisibles ont arrachée de Rome, est nulle et non avenue, puisqu'elle est exclusivement fondée sur les calomnies qu'ils ont formulées contre Sverrir. Même l'hérésie est le lot de ces mauvais pasteurs à l'image de tant d'autres dignitaires ecclésiastiques qui ont noirci l'histoire de leurs décisions iniques et de leurs erreurs doctrinales : les grands prêtres Anne et Caïphe, responsables de la crucifixion, Arius,

Préface 9

négateur de la divinité du Christ, Nicolas Advena, alias Mahomet... Pourtant, veillant au grain, empereurs et rois ont toujours su convoquer des conciles pour condamner les hérésiarques. En protégeant l'Église de manière parfois autoritaire. ils lui ont évité de sombrer dans des doctrines nocives qui auraient pu mener le peuple chrétien à la perdition. Cette argumentation historique ne manque pas d'intérêt. Elle place en effet le *Discours* dans la longue tradition de la littérature polémique produite dans les Chrétientés occidentale et orientale. C'est pourquoi, riche en découvertes, sa lecture ne nous dépayse, au fond, guère. Elle révèle, au-delà de certaines spécificités, la profonde unité des différentes entités politiques de l'Occident chrétien. Par l'idéologie du « roi juste » responsable du maintien de l'ordre du monde et du gouvernement du peuple chrétien – et l'on mesure avec quelle habileté l'auteur du Discours a récupéré une argumentation qui était aussi celle des adversaires du roi Sverrir –, par une connaissance approfondie des textes canoniques, par l'usage habile de la métaphore, bien connue, du corps humain pour décrire la société norvégienne, l'auteur montre la précocité de la réception en Norvège des modèles politico-religieux occidentaux et leur rapide adaptation aux conditions locales.

> Martin Aurell Professeur d'histoire médiévale Université de Poitiers